

Communiqué de Presse

15 septembre 2020

De nombreuses bornes de rechargement électrique grâce à la Province de Liège !

En 10 ans, le secteur du transport a vu ses émissions de CO₂ augmenter de 65%... Il devient de plus en plus urgent de réagir face à ces chiffres inquiétants. C'est ce que tente de faire l'industrie automobile en développant le marché des voitures électriques et hybrides et en le rendant plus accessible au grand public grâce à une diminution de son coût. Mais qui dit véhicule électrique dit aussi nécessité d'offrir à son utilisateur un réseau de rechargement suffisamment important et structuré... sans quoi, comment oser se lancer dans l'aventure de l'électrique ?

La Province de Liège, qui, au travers de son Plan Climat, entend mener des actions concrètes pour inciter sa population à se tourner vers une mobilité plus durable, y a vu là un rôle à jouer ! Depuis 2015, elle propose donc aux collectivités publiques l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicule électrique ou hybride par le biais d'une centrale d'achats et leur octroie une aide financière pour ce faire. On vous en dit plus ?

La voiture électrique ou hybride est une réponse efficace et concrète pour diminuer l'empreinte environnementale des transports. La Province l'a compris et propose à l'ensemble des collectivités publiques – Villes et Communes, hôpitaux, intercommunales, zones de Police, CPAS, etc. – de faciliter l'acquisition, l'installation et la gestion de bornes de rechargement par la mise en place d'une centrale d'achats prévue pour quatre ans ainsi que par l'octroi d'un subside pour l'acquisition de la première borne rechargement. Et elle a d'ailleurs été le premier pouvoir public à avoir lancé un tel marché en Belgique !

Et si elle finance 75% du coût des travaux dans leur ensemble (avec un plafonnement à 15.000 €), autrement dit du raccordement, du marquage, des accessoires, des poteaux, ..., elle apporte aussi son assistance technique pour la détermination des sites d'implantation et leur équipement préalable et assure la coordination entre les divers intervenants. Un service complet, en somme.



Les bornes ainsi installées sont gérées grâce à un service de télégestion et de maintenance, qui permet d'assurer leur suivi mais aussi d'agir sur tous les paramètres nécessaires à leur bon fonctionnement.

Petit à petit, le maillage offert aux utilisateurs s'étoffe donc, atteignant **aujourd'hui 23 bornes** en activité, **qui ont déjà épargné 22 tonnes de CO₂ à notre planète !**

Vous pouvez les retrouver

- dans les Communes d'Ans, de Baelen, de Blegny, de Grâce-Hollogne, de Juprelle, d'Ouffet, de Thimister-Clermont, de Verviers, de Visé et de Wanze ;
- sur les sites d'Intercommunales telles que la CILE (2 bornes accessibles au public pendant les heures de bureau), la SPI (Val Benoit) et Intradel (3 bornes, réservées à son personnel) ;
- dans nombre de nos sites provinciaux : au Château de Jehay, au Domaine de Wégimont, à la Régie de la Province de Liège, au Département des Infrastructures et du Développement Durable (uniquement accessible pour le personnel du bâtiment), à l'IPES de Hesbaye ou encore à la Maison de la Formation de Seraing (2).

Et le futur imminent est tout aussi prometteur puisque les Communes d'Aywaille, Burdinne, Crisnée, Flémalle, Herve, Jalhay Sart, Nandrin, Pepinster, Raeren et Waimes seront bientôt équipées de leur propre borne tandis que 5 d'entre elles seront aussi installées à l'ULiège !

Enfin, à plus long terme, et grâce à un second marché, vous en trouverez aussi à Aywaille, Chaudfontaine, Faimés, Grâce-Hollogne, Seraing (2), Stoumont et Trois-Ponts ainsi que 5 autres sur des sites provinciaux (dont l'usage sera réservé aux agents y ayant accès).

Ainsi, plus de crainte de tomber en panne de courant ! Alors, on tente la mobilité électrique !?!

Plus d'infos :

www.provincedeliege.be/bornesrechargement

www.provincedeliege.be/mobilitedurable/carto/bornes

Contact presse :

Fabrice DREZE – Chargé de communication – Département Infrastructures et Développement durable – 04 279 48 77 – fabrice.dreze@provincedeliege.be